

PANDÉMIE COVID 19 ET ACTIVITÉ BANCAIRE (2)

« Confinement Phase 2 » : tout sauf un relâchement !

Le gouvernement a fixé au 11 mai la date dite du déconfinement ! Pour le Syndicat Unifié-Unsa, évoquer le passage en « confinement phase 2 » est plus juste pour évoquer un assouplissement de certaines règles mais en aucun cas à un abandon des mesures qui ont permis, depuis 6 semaines, de freiner le développement de la pandémie.

Cette évolution se veut « contrôlée » et a pour but à la fois de relancer l'activité économique de façon partielle et de rétablir une dynamique de vie et de lien social. Pour autant, les risques liés au COVID-19 ne disparaissent pas ! Alors comment s'y préparer et comment adapter notre activité à cette nouvelle donne ?

LA PROTECTION RESTE LE MAÎTRE MOT

Nous n'avons collectivement cessé d'agir en ce sens depuis le début de la crise sanitaire. Aujourd'hui nous sommes en capacité d'identifier quelles mesures peuvent être adaptées pour continuer à se protéger de ce fléau.

N'attendant pas le 11 mai pour agir, le Syndicat Unifié-Unsa a adressé à BPCE une liste de mesures qu'il juge indispensables avant toute mise en œuvre de la Phase 2 du confinement.

Bien entendu, la protection des salariés est au cœur de ces dispositions ! La préservation du capital humain de nos entreprises demeure notre principal objectif. Qui d'ailleurs se risquerait à se détourner de cette voie ?

Plutôt que détailler ici chacune des revendications SU-UNSA, nous vous invitons à les consulter via le lien ou QR Code inscrits en bas de page.

DÉVELOPPER L'ORGANISATION DU TRAVAIL « COVID-19 »

Si l'adéquation entre activité professionnelle et protection des salariés est encore perfectible dans certaines caisses, nous constatons que la raison s'impose peu à peu. Pour autant, il ne faudrait pas grand-chose à certains dirigeants imprudents pour faire de ce 11 mai « la fête du relâchement ». Différentes solutions ont été mises en œuvre et prouvent aujourd'hui toute leur pertinence : télétravail, roulement d'équipes, filtrage à l'entrée des agences, aménagement d'horaires, etc.

Il serait irresponsable de remettre en cause ces dispositions et il semble indispensable au contraire d'en assurer le développement. Le temps est bien à l'amélioration de ces organisations, par l'adaptation notamment

de la charge de travail et l'aménagement raisonné du temps de travail lié aux contraintes familiales.

UN DIALOGUE SOCIAL INDISPENSABLE

Si les premiers temps de cette crise ont poussé nos dirigeants à prendre des mesures unilatérales, avec parfois certaines erreurs somme toute excusables au regard de l'urgence, il est temps aujourd'hui d'associer toutes les forces disponibles. Les organisations syndicales et représentants du personnel sont mobilisés depuis le début de la crise. Une gestion responsable ne peut se passer de leur expérience et de leur contribution. Les prochaines étapes, dont le passage en Phase 2, doivent se faire en associant étroitement les partenaires sociaux dans le but commun d'assurer la protection du personnel et la pérennité de nos entreprises.

UN NON MASSIF AUX OBJECTIFS

Le pire serait de croire que le 11 mai sonne le retour au « monde d'avant ». Se réfugier dans une course aux objectifs serait une erreur grossière mais le risque existe. Il faut l'endiguer d'autant plus que nous ignorons quel sera alors le comportement de nos clients. Les seuls « objectifs » qui aient du sens aujourd'hui prennent corps dans le soutien à nos clients les plus fragilisés et démunis et le soutien que nous pourrions apporter à une économie hélas terriblement affaiblie.

Nous devons par ailleurs nous interroger sur la solidarité et l'avenir de notre groupe. Préserver nos emplois, venir en aide à nos clients, sécuriser le demain de nos entreprises exige une vision claire et transparente partagée. Ce n'est que par cette voie que nous prendrons les meilleures décisions communes en toute connaissance de cause. A cette fin, le Syndicat Unifié-Unsa sollicite la convocation d'un Comité de groupe présidé par Laurent MIGNON et encourage les CSE, les COS et les dirigeants à une plus large coopération.

[Revendications SU-UNSA](#)
[Confinement Phase 2](#)



Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa,
Philippe BERGAMO, Jean-David CAMUS, Philippe CAZEAU,
Patricia COTTARD, Philippe DONVITO et François-Xavier JOLICARD

